

## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE DESJARDINS DES TRANSPORTS TENUE LE MERCREDI 2 AVRIL 2025 PAR WEBCONFÉRENCE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR STEVE MICHEL**

Étaient présents au siège social de la Caisse d'où était diffusée l'assemblée les intervenants et personnes en soutien : Steve Michel et Bruno-Pierre Gauthier au conseil d'administration, Marc Blair, Annie Gauthier et Chantal Paulet de la direction ainsi que Tatyana Ivanova.

Au total, ce sont cent-trois (103) personnes qui ont assisté à l'assemblée tenue en mode virtuel, incluant les participants sur place mentionnés plus haut, entre le moment de son ouverture le 2 avril 2025 à 18h30 et la fin de la période de votation le 6 avril 2025 à 23h59.

Les présences sont consignées dans le registre des présences conservé dans les locaux de la Caisse.

### **1. Ouverture de l'assemblée**

#### **1.1. Mot de bienvenue**

Le président de la Caisse, monsieur Steve Michel, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et les remercie pour leur présence à cette assemblée qui témoigne de l'intérêt porté à la Caisse. Il mentionne qu'il agira comme président d'assemblée. Il présente les personnes qui l'accompagnent à l'animation ou qui sont en soutien.

#### **1.2. Message du président du Mouvement Desjardins**

Une capsule vidéo du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, monsieur Guy Cormier, est présentée.

### **2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée**

#### **2.1. Règles pour participer à l'AGA**

Une vidéo explique le fonctionnement de cette assemblée ainsi que les modalités qui faciliteront le bon déroulement et les interactions de cette assemblée.

Le président précise que seuls les membres de plein droit peuvent proposer ou appuyer une proposition ainsi que voter.

#### **2.2. Nomination des personnes scrutatrices**

Pour cette assemblée à distance, comme il y aura des votes en direct, nous devons nommer deux (2) personnes scrutatrices. Le président d'assemblée recommande de nommer Tatyana Ivanova et Annie Gauthier afin d'agir comme scrutatrices, étant donné qu'elles ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation avant l'assemblée.

#### **RÉSOLUTION #20**

Sur proposition dument faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de nommer Tatyana Ivanova et Annie Gauthier *scrutatrices*.

### **2.3. Adoption de l'ordre du jour**

Le secrétaire d'assemblée, monsieur Marc Blair, fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
  - 1.1. Mot de bienvenue
  - 1.2. Message du président du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
  - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
  - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
  - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
  - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 3 avril 2024
3. Retour sur l'année 2024
  - 3.1. Rapport du conseil d'administration
  - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
  - 3.3. Rapport financier
  - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Période de questions
5. Propositions soumises au vote
  - 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)
  - 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
    - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
    - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
    - 5.2.3. Élection par votation
  - 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. Reconnaissance des années de service
7. Fin de la rencontre et remerciements
8. Publication des résultats et levée de l'assemblée

### **RÉSOLUTION #21**

Sur proposition dument faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle comme lu.

### **2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 3 avril 2024**

Le président précise que comme mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale ayant été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse, il n'en sera pas fait la lecture ni le résumé.

### **RÉSOLUTION #22**

Sur proposition dument faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 3 avril 2024.

### 3. Retour sur l'année 2024

#### 3.1. Rapport du conseil d'administration

Steve Michel présente d'abord les membres du conseil d'administration puis le rapport du conseil d'administration.

Il présente les faits saillants des changements et nouveautés survenus durant l'année 2024 au sein du Mouvement Desjardins et réitère l'engagement de la Caisse envers ses membres.

Il termine son message en mentionnant la parution en 2024 du livre relatant l'histoire de la Caisse et il invite les membres à le consulter en ligne.

#### 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Le président présente le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Le conseil d'administration a constaté un manquement à la règle déontologique relative aux dépôts acceptés et aux crédits consentis par la Caisse à une personne visée par le Code ainsi qu'au traitement des situations d'irrégularité relatives à un tel crédit.  
Les dispositions nécessaires ont été prises pour régler, dans les meilleurs délais, cette situation et éviter qu'elle ne se reproduise.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

#### 3.3. Rapport financier

Le président invite le directeur général de la Caisse, monsieur Marc Blair, à prendre la parole.

Il présente les faits saillants des résultats financiers du Mouvement Desjardins et invite les membres à regarder une capsule vidéo qui présente la situation financière de la Caisse pour le dernier exercice.

La vidéo mentionne que la Caisse compte 20 652 membres et expose le détail du volume d'affaires (1,91 G\$), de l'actif (960,2 M\$), du passif (866,3 M\$), de l'avoir (93,89 M\$) ainsi que des excédents d'opérations (15,6 M\$) et des excédents nets (2,52 M\$).

Steve Michel invite les membres à lui faire part de leur question ou commentaires.

#### 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Le président souligne qu'en 2024, la Caisse a remis 23 732 \$ en dons et commandites et 143 719 \$ via le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM).

Il rappelle les priorités d'engagement qui ont été adoptées au *plan d'engagement et de proximité* ainsi que la *politique d'investissement* adoptés en 2021 qui s'appliquaient pour l'année 2024 et informe les membres que la Caisse a adopté un nouveau *plan d'engagement et de proximité* au début de 2025.

Les nouvelles priorités d'investissement découlant de cet exercice triennal sont présentées :

- Réussite éducative et formation;
- Emploi et main-d'œuvre;
- Santé et saines habitudes de vie;
- Entrepreneuriat et relèvement;
- Environnement.

Le président mentionne également que la nouvelle *politique de contribution*, aussi adoptée au début de 2025, est disponible sur le site internet de la Caisse. Il remercie les membres qui ont participé à la consultation ayant mené à l'établissement de ces nouvelles priorités.

Le président présente le partenariat avec la Société de Transport de Montréal (STM) pour la mise en place du Tournoi de SoCoeur permettant à plusieurs employés de la STM se s'affronter lors de joutes amicales au profit d'organismes soutenus par la Campagne de générosité de la STM. Il mentionne qu'une entente intervenue entre la Société de Transport de Montréal et la Caisse permettra la tenue des 2 prochaines éditions de ce tournoi.

Il mentionne également un nouveau projet mis en place en 2024 qui découle d'une initiative du *Programme d'Aide aux Employés du Syndicat des chauffeurs d'autobus, opérateurs de métro et employés des services connexes de la STM-Section locale 1983 du SCFP* qui avait à cœur de mettre en place un programme de support à ses membres qui seraient victimes de violence conjugale en leur offrant aide et accompagnement pour reprendre le contrôle de leur autonomie financière.

#### **4. Période de questions**

Steve Michel invite les personnes assistant à l'assemblée à s'exprimer à l'aide de la boîte de dialogue. Ne recevant pas de questions ou commentaires, l'assemblée se poursuit.

#### **5. Propositions soumises au vote**

##### **5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)**

(Vote en différé)

Une capsule vidéo expliquant la ristourne est présentée.

Le directeur général, monsieur Marc Blair, présente la recommandation du conseil d'administration concernant la façon de répartir les excédents :

(...page suivante...)

|                                                                                  |             |                  |
|----------------------------------------------------------------------------------|-------------|------------------|
| <b>Excédents (déficit) avant ristournes aux membres</b>                          |             | <b>3 939 k\$</b> |
| Virements réglementaires et autres ajustements                                   |             | 2 182 k\$        |
| - Affectation/utilisation des réserves de plus-value                             | 1 731 k\$   |                  |
| - Autres éléments du résultat                                                    | 342 k\$     |                  |
| - Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024 | 110 k\$     |                  |
| - Ajustement de la ristourne (année précédente)                                  | (1) K\$     |                  |
| <b>Solde des excédents à répartir</b>                                            |             | <b>6 121 k\$</b> |
| Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM                      |             | (1 471) k\$      |
| - Ristourne                                                                      | (1 693) k\$ |                  |
| - Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne                                    | 282 k\$     |                  |
| - Affectation au FADM                                                            | (60) k\$    |                  |
| Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)                       |             | 0 k\$            |
| Affectation à la réserve générale                                                |             | (4 650) k\$      |
| <b>Solde des excédents à répartir</b>                                            |             | <b>0 k\$</b>     |

Il présente également la proposition de versement des ristournes :

|                                                |                     |
|------------------------------------------------|---------------------|
| <b>Fonds d'aide au développement du milieu</b> | <b>60 000 \$</b>    |
| <b>Ristournes aux membres</b>                  | <b>1 695 572 \$</b> |

| Répartition des ristournes aux membres                                       |         | Taux par 1000 \$ de volume                   |             |
|------------------------------------------------------------------------------|---------|----------------------------------------------|-------------|
|                                                                              |         | Particuliers                                 | Entreprises |
| Comptes                                                                      | 151 k\$ | 0,67 \$                                      |             |
| Épargne et placement                                                         | 307 k\$ |                                              |             |
| Fonds                                                                        | 99 k\$  |                                              |             |
| Prêts et marges de crédit                                                    | 547 k\$ |                                              |             |
| Ristourne assurances                                                         | 260 k\$ | 23 \$/1000 \$ de prime                       |             |
| Ristourne carte de crédit                                                    | 94 k\$  | 0,58 \$/1000 \$ d'achats nets                |             |
| Ristournes produits                                                          | 219 k\$ | Montant de 50 \$                             |             |
| Ristourne services de placement et d'investissement en gestion de patrimoine | 18 k\$  | 23 \$/1000 \$ d'honoraires et de commissions |             |

Maintenant que la recommandation du conseil a été présentée, le président demande s'il y a un proposeur et un appuieur pour cette proposition.

### **Proposition de la RÉSOLUTION #23**

Le président informe l'assemblée que la recommandation de partage des excédents et est dument proposée et appuyée.

Le président précise que cette proposition concernant la répartition des excédents annuels et les taux de ristournes sera soumise au vote après les présentations et les discussions de ce soir.

## 5.2. Élection des membres du conseil d'administration

### 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

Le président, Steve Michel, agira comme président d'élection tel que le prévoit le *Règlement intérieur de la Caisse*.

Puisque la secrétaire du conseil d'administration ne pouvait pas être présente ce soir, le conseil d'administration a désigné monsieur Bruno-Pierre Gauthier pour agir comme secrétaire d'élection.

### 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature

Monsieur Steve Michel rappelle d'abord la démarche du profil collectif enrichi.

Il présente ensuite, à titre de président du comité de mise en candidature, le rapport dudit comité :

Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 21 janvier 2025 de la façon suivante :

- Affichage dans tous nos établissements ;
- Diffusion sur notre microsite Internet ainsi que notre page Facebook ;
- Courriel aux membres.

Pour l'assemblée générale de cette année, 5 postes sont à combler dont :

- 3 postes pour le Groupe A et
- 2 postes pour le Groupe B.

La Caisse a reçu :

- 5 candidatures pour le Groupe A et
- 3 candidatures pour le Groupe B,

soit 8 candidatures au total qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la *Loi*, le *Règlement intérieur de la Caisse* et le *Code de déontologie de Desjardins*.

Comme indiqué dans l'avis d'appel de candidatures, nous vous rappelons que le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

- des personnes activement impliquées dans le milieu des transports ;
- des personnes ayant des compétences en droit et déontologie et en communication ;
- 4 ou 5 femmes et 0-1 homme pour tendre vers la parité,
- des membres appartenant aux groupes d'âge 18-34 ans,
- 50-64 ans et 65 ans et plus ;
- des personnes représentant la diversité ethnoculturelle.

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le site web de la caisse et est disponible à la caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

Voici maintenant toutes les personnes candidates éligibles à la fonction de membre du conseil d'administration cette année.

**Pour le groupe A :**

- Monsieur Martin Gagné ;
- Monsieur Richard Guy ;
- Madame Josiane Lord ;
- Monsieur Michel Morin ;
- Madame Jo Ann Raymond.

**Pour le groupe B :**

- Madame Carolane Baril ;
- Madame Pascale Denis ;
- Monsieur Marc Panneton.

### 5.2.3. Élection par votation

Le président mentionne que l'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des quatre prochains jours pour le groupe A et pour le groupe B.

### 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Le président mentionne que les membres seront appelés à voter sur la répartition des excédents annuels (ristournes) ainsi que pour l'élection des membres du conseil d'administration au courant des 4 prochains jours.

Il présente également les modalités entourant le vote en précisant que dès la fin de l'assemblée ce soir, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le dimanche 6 avril 2025.

Monsieur Steve Michel précise que les résultats demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement et que dans les 48 heures après la période de votation de 4 jours, les résultats des votes seront publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la Caisse.

Il informe les membres que l'annonce des résultats mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle 2025. Il précise également les modalités de poursuite de l'assemblée advenant un vote négatif sur la proposition de partage des excédents.

## 6. Reconnaissance des années de service

Les anniversaires d'années de service des employés et administrateurs suivants sont soulignés :

- **5 ans** : Alexis Nibizi, Maxène Désir, Mohammed Krid, Leonardo Maximiliano Labanda, Maximine Marthe Ngwaka Fomba, Fabien Thyard et Rosie Tieng;
- **10 ans** : Aaron Toledano;
- **20 ans** : Bruno Sinigagliese, Annie Gauthier et Tatyana Ivanova;
- **25 ans** : Marc Blair et Steve Michel;
- **30 ans** : Francesca Chantal Caron.

Le président souligne également le départ en 2024 de monsieur Bernard Beauregard après 45 ans de services. D'abord administrateur puis président du conseil d'administration de la Caisse des employés de la STM, il a été un acteur d'importance dans la création de la Caisse Desjardins des Transports de laquelle il est resté administrateur jusqu'à cette année. Monsieur Michel souligne son implication hors du commun.

## **7. Fin de la rencontre et remerciements**

Le président remercie les membres, les administrateurs, ainsi que les employés de la Caisse.

## **8. Publication des résultats et levée de l'assemblée**

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard de la recommandation du conseil d'administration :

### **RÉSOLUTION #23**

Proposition sur la répartition des excédents annuels :

96 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est adoptée.

Les membres du conseil d'administration élus au Groupe A, par ordre alphabétique, sont Richard Guy, Josiane Lord et Jo Ann Raymond.

Au groupe B, les membres du conseil d'administration élus, par ordre alphabétique, sont Carolane Baril et Marc Panneton.

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée est officiellement levée le 8 avril 2025 à 12h04.

---

Steve Michel, président d'assemblée

---

Marc Blair, secrétaire d'assemblée

---

Bruno-Pierre Gauthier, secrétaire d'élection